



Sensibilisation des entreprises normandes aux violences sexistes et sexuelles au travail

Jeudi 21 novembre, à l'Abbaye aux Dames à Caen, Sophie GAUGAIN, Première Vice-présidente de la Région Normandie en charge du développement économique, du soutien aux entreprises et de la RSE des entreprises, **Julie BARENTON-GUILLAS**, Vice-présidente de la Région Normandie en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation, du numérique et de la santé et **Marie-Christine MENARD-CHEVALIER**, Présidente de la Fédération régionale des Centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) ont invité des responsables d'entreprises normandes à un séminaire de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles au travail.

A quelques jours de la « journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes » du 25 novembre ce séminaire avait pour objectif d'aborder le sujet des violences sexistes et sexuelles au travail en apportant un éclairage sur les obligations des employeurs et en partageant les bonnes pratiques ou questionnements des entreprises normandes.

Lors de ce séminaire Sophie Gaugain a déclaré " développer la RSE dans les entreprises c'est aussi évoquer sans tabous tous les aspects du management et l'impact concret de l'évolution de la société dans la sphère du travail. En effet, aujourd'hui le fléau des violences sexistes et sexuelles dépasse largement la sphère privée, il s'étend dans la rue, sur les réseaux sociaux et aussi malheureusement au travail. Sensibiliser les entreprises c'est avancer ensemble sur les prises de conscience, les outils à mettre en place et progresser collectivement pour le respect des femmes. »

Julie Barenton-Guillas a précisé que « la lutte contre les violences faites aux femmes est une des priorités de la feuille de route régionale Santé 2023-2030, le soutien aux Maisons des Femmes labellisées #Restart et à l'organisation de la manifestation de ce matin sont des actions concrètes pour améliorer la prise en charge des victimes et faire évoluer le comportement des auteurs. »

« Les violences conjugales enregistrées par les services de police et gendarmerie en 2023 en France »

Sources : actualités/interstats – Ministère de l'Intérieur, novembre 2024

- Ont été enregistrées par les services de police et de gendarmerie, 271 000 victimes de violences commises par leur partenaire ou ex-partenaire, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2022, proche du taux d'évolution annuel moyen constaté depuis 2019 (soit 13 %). Dans un contexte de libération de la parole et d'amélioration des conditions d'accueil des

victimes par les services de police et de gendarmerie, le nombre de victimes enregistrées a ainsi doublé depuis 2016.

- 2/3 violences conjugales sont des violences physiques ; la grande majorité des victimes sont des femmes (85 %) alors que les mis en cause sont le plus souvent des hommes (86 %).
- Selon l'enquête Vécu et ressenti en matière de sécurité (VRS), seules 14 % des victimes ont porté plainte auprès des services de sécurité pour les faits qu'elles ont subis en 2022.

Contact presse :

Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 - emmanuelle.tirilly@normandie.fr